

Déclaration en l'absence d'audit

La Ville de Lyon s'engage à rendre ses sites internet, intranet, extranet, ses progiciels, ses applications mobiles et son mobilier urbain numérique accessibles conformément à l'article 47 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005.

À cette fin, elle met en œuvre la stratégie et les actions suivantes décrites dans le [Schéma pluriannuel de mise en accessibilité 2024-2026](#).

Cette déclaration d'accessibilité s'applique à www.musee-malartre.com

État de conformité

www.musee-malartre.com est non conforme avec le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA), version 4 en raison de l'absence d'audit réalisé à ce jour.

Établissement de cette déclaration d'accessibilité

Cette déclaration a été établie le 13/11/2025.

Retour d'information et contact

Si vous n'arrivez pas à accéder à un contenu ou à un service, vous pouvez contacter le responsable de www.musee-malartre.com pour être orienté vers une alternative accessible ou obtenir le contenu sous une autre forme.

- Envoyer un message : musee.malartre@mairie-lyon.fr
- Contacter le service communication : musee.malartre@mairie-lyon.fr

Voies de recours

Si vous constatez un défaut d'accessibilité vous empêchant d'accéder à un contenu ou une fonctionnalité du site, que vous nous le signalez et que vous n'obtenez pas de réponse de notre part, vous êtes en droit de faire parvenir vos doléances ou une demande de saisine au Défenseur des droits.

Plusieurs moyens sont à votre disposition :

- Écrire un message au [Défenseur des droits](#)
- Contacter le [délégué du Défenseur des droits près de chez vous](#)
- Contacter le Défenseur des droits par téléphone : 09 69 39 00 00
- Envoyer un courrier par la poste (gratuit, ne pas mettre de timbre) :

Le Défenseur des droits
Libre réponse 71120
75342 Paris CEDEX 07